

22D HOLDING

Société à responsabilité limitée au capital de 6.463.000 Euros
Siège social : 22 rue Chassagnolle - 93260 Les Lilas
843 580 101 R.C.S. Bobigny

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE REUNIE LE 12 JUIN 2026

.....
Première résolution.

L'assemblée générale extraordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du président, décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2027, les exercices sociaux de la société, d'une durée de douze mois, seront ouverts le 1^{er} janvier et clôturés le 31 décembre.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution.

L'assemblée générale extraordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du président et en conséquence de l'adoption de la première résolution, décide que l'exercice social en cours sera exceptionnellement prolongé d'une durée de six mois, et s'étendra ainsi du 1^{er} août 2025 au 31 décembre 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution.

L'assemblée générale extraordinaire des associés, décide, conformément à la proposition du président et en conséquence de l'adoption de la première résolution, de modifier ainsi qu'il suit la rédaction du paragraphe I de l'article 20 « Année sociale – Inventaire » des statuts :

- ancienne rédaction :

« I – L'année sociale commence le 1^{er} août et finit le 31 juillet. Par exception le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la Société au registre du commerce pour se terminer le 31 juillet 2019. »

- nouvelle rédaction :

« I – L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2027. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution.

L'assemblée générale extraordinaire des associés donne tous pouvoirs à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente réunion pour accomplir toute formalité de publicité légale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

o o o o o

Extrait certifié conforme à l'original.



Emmanuel DELETANG
Gérant